

États financiers consolidés de

CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

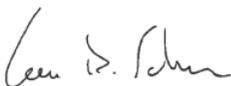
Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant des bilans consolidés aux 30 septembre 2022 et 2021 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2022.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,
Le 8 novembre 2022



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

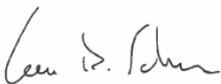
- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation et la conclusion de la Société sur l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière excluent les contrôles, politiques et procédures d'Umanis, dont le contrôle a été acquis le 31 mai 2022. Les résultats d'Umanis depuis la date d'acquisition représentaient 0,9 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 et constituaient 3,9 % du total des actifs au 30 septembre 2022.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2022 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.



George D. Schindler
Le président et chef de la direction,
Le 8 novembre 2022



Steve Perron
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2022 et 2021, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO.

Changement de principe comptable

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés, la Société a modifié la façon dont elle comptabilise ses fonds détenus pour des clients et ses obligations liées aux fonds des clients dans l'état consolidé des flux de trésorerie en 2022.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Comme il est expliqué dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu Umanis SA (« Umanis ») de son appréciation du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2022, puisque celle-ci a été acquise par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022. Nous avons également exclu Umanis de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Umanis est une filiale détenue exclusivement dont le total de l'actif et le total des revenus qui sont exclus de l'appréciation de la direction ainsi que de notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière représentent environ 3,9 % et 0,9 %, respectivement, des montants des états financiers consolidés connexes au 30 septembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 28 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe représentaient une part du total des revenus de la Société de 12 867 201 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier ou les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement important a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Questions critiques de l'audit (suite)

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 8 novembre 2022

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Revenus	28	12 867 201	12 126 793
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	10 776 564	10 178 164
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	26c	27 654	7 371
Charges financières nettes	25	92 023	106 798
Perte (gain) de change		4 001	(3 532)
		10 900 242	10 288 801
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		1 966 959	1 837 992
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	500 817	468 920
Bénéfice net		1 466 142	1 369 072
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	21	6,13	5,50
Bénéfice par action après dilution	21	6,04	5,41

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice net	1 466 142	1 369 072
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(319 698)	(391 574)
(Pertes nettes) gains nets sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(4 541)	150 313
Gains (coûts) différés de couverture des swaps de devises	21 705	(7 484)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	25 245	10 964
Pertes nettes non réalisées sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6 263)	(2 149)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
(Pertes nettes) gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	(8 282)	25 800
Autres éléments du résultat global	(291 834)	(214 130)
Résultat global	1 174 308	1 154 942

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

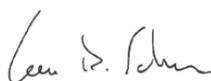
Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022 \$	2021 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27e et 31	966 458	1 699 206
Créances clients	4 et 31	1 363 545	1 231 452
Travaux en cours		1 191 844	1 045 058
Actifs financiers courants	31	33 858	18 961
Charges payées d'avance et autres actifs courants		189 366	172 371
Impôt sur les bénéfices		5 137	4 936
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		3 750 208	4 171 984
Fonds détenus pour des clients	5	598 839	593 154
Total des actifs courants		4 349 047	4 765 138
Immobilisations corporelles	6	369 608	352 092
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	535 121	586 207
Coûts liés à des contrats	8	261 612	230 562
Immobilisations incorporelles	9	615 959	506 793
Autres actifs non courants	10	139 666	191 512
Actifs financiers non courants	11	337 156	152 658
Actifs d'impôt différé	16	85 795	96 358
Goodwill	12	8 481 456	8 139 701
		15 175 420	15 021 021
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 016 407	891 374
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		1 130 726	1 084 014
Revenus différés		453 579	445 740
Impôt sur les bénéfices		153 984	160 651
Tranche courante de la dette à long terme	14	93 447	392 727
Tranche courante des obligations locatives		157 944	167 819
Provisions	13	33 103	63 549
Instruments financiers dérivés courants	31	5 710	6 497
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		3 044 900	3 212 371
Obligations liées aux fonds des clients		604 431	591 101
Total des passifs courants		3 649 331	3 803 472
Dette à long terme	14	3 173 587	3 008 929
Obligations locatives non courantes		551 257	609 121
Provisions non courantes	13	17 482	26 576
Autres passifs non courants	15	192 108	202 662
Instruments financiers dérivés non courants	31	6 480	41 784
Impôt sur les bénéfices à long terme		—	5 719
Passifs d'impôt différé	16	157 406	132 038
Obligations au titre des prestations de retraite	17	155 045	204 488
		7 902 696	8 034 789
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		5 425 005	4 732 229
Cumul des autres éléments du résultat global	18	39 746	331 580
Capital-actions	19	1 493 169	1 632 705
Surplus d'apport		314 804	289 718
		7 272 724	6 986 232
		15 175 420	15 021 021

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.



Approuvé par le conseil d'administration

George D. Schindler
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232
Bénéfice net		1 466 142	—	—	—	1 466 142
Autres éléments du résultat global		—	(291 834)	—	—	(291 834)
Résultat global		1 466 142	(291 834)	—	—	1 174 308
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	48 996	48 996
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	460	460
Exercice d'options sur actions	19	—	—	50 236	(8 549)	41 687
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	15 821	(15 821)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(773 366)	—	(135 290)	—	(908 656)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(70 303)	—	(70 303)
Solde au 30 septembre 2022		5 425 005	39 746	1 493 169	314 804	7 272 724

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020		4 703 642	545 710	1 761 873	252 935	7 264 160
Bénéfice net		1 369 072	—	—	—	1 369 072
Autres éléments du résultat global		—	(214 130)	—	—	(214 130)
Résultat global		1 369 072	(214 130)	—	—	1 154 942
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	45 592	45 592
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	11 114	11 114
Exercice d'options sur actions	19	—	—	73 827	(12 773)	61 054
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	7 150	(7 150)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(1 340 485)	—	(178 741)	—	(1 519 226)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(31 404)	—	(31 404)
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 466 142	1 369 072
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	474 622	510 570
Recouvrement d'impôt différé	16	(7 496)	(25 934)
(Gain) perte de change		(254)	3 950
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		48 996	45 592
Gain à la résiliation de contrats de location et à la vente d'immobilisations corporelles		(6 119)	(2 186)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27a	(110 893)	214 864
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 864 998	2 115 928
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		(4 881)	446
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	26	(571 911)	(98 926)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(156 136)	(121 806)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		3 790	—
Ajouts de coûts liés à des contrats		(84 283)	(65 001)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(137 621)	(113 934)
Acquisition de placements non courants		(11 905)	(43 465)
Produit tiré de la vente de placements non courants		51 000	54 179
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(911 947)	(388 507)
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme	27c	—	1 885 262
Remboursement de la dette à long terme	27c	(401 654)	(1 888 777)
Paiement au titre des obligations locatives	27c	(153 996)	(169 674)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	27c	(113 036)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés	27c et 31	6 258	(6 992)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	(70 303)	(31 404)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(913 388)	(1 502 824)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		41 691	61 133
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		13 330	(129 221)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 591 098)	(1 782 497)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(46 500)	(73 884)
Diminution nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		(684 547)	(128 960)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de l'exercice		2 155 731	2 284 691
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de l'exercice		1 471 184	2 155 731
Composition de la trésorerie :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		966 458	1 699 206
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	504 726	456 525

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que la vente de solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a été remplacée par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 8 novembre 2022.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE – IAS 7, TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En 2022, le comité d'interprétation des FRS a finalisé sa décision concernant le programme de travail à l'effet que les restrictions sur l'utilisation des dépôts à vue découlant d'un contrat conclu avec une tierce partie ne font pas en sorte que ces dépôts ne font plus partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie lorsqu'ils sont disponibles à vue pour une entité. Par conséquent, ils doivent être inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux états des flux de trésorerie, et des informations doivent être fournies sur les soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dont l'utilisation est assortie de restrictions.

La Société a appliqué cette directive rétrospectivement et a inclus la composante trésorerie des fonds détenus pour des clients dans la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les fonds détenus pour des clients dans ses états consolidés des flux de trésorerie et les chiffres comparatifs de 2021 ont été ajustés en conséquence. La Société a déterminé qu'elle avait accès à ces fonds à vue, même si ceux-ci sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients. Le solde de trésorerie inclus dans les fonds détenus pour des clients s'établissait à 504 726 000 \$ au 30 septembre 2022 (456 525 000 \$ au 30 septembre 2021). La variation nette des obligations liées aux fonds des clients est présentée dans les activités de financement, alors que les achats de placements non courants et le produit tiré de la vente de tels placements sont présentés dans les activités d'investissement. Cette modification rétrospective de méthode comptable n'a pas d'incidence ni sur les bilans consolidés, ni sur les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

Pandémie de COVID-19

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a évalué l'incidence des incertitudes entourant la pandémie de COVID-19 sur les montants présentés dans son bilan. Cette révision a requis l'utilisation de jugements et d'estimations, et il n'y a eu aucune incidence significative.

Compte tenu de la régression progressive de la pandémie de COVID-19, la Société continuera de suivre l'impact de son développement au cours des périodes à venir.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que de la vente de solutions d'affaire, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisés. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les biens et services d'un tiers fournisseur dans les biens et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que le bien ou le service soit transféré au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2021.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les attentes de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs en trésorerie reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyer fixes excluant les frais d'entretien, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients	5 à 7 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont présentées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats générateurs de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à des efforts spécifiques et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables associés à l'exécution du contrat sont supérieurs au total des revenus estimatifs du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'UAR et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR et à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions. Le nombre d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière.

Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme (suite)

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursés en décembre 2021 à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2021 :

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7 et d'IFRS 16)

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de normes s'ajoutent à celles publiées en 2019 et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une société remplace le taux de référence existant par un autre aux termes de la réforme.

Pour les instruments financiers au coût amorti, les modifications de normes introduisent une mesure de simplification voulant que si un changement des flux de trésorerie contractuels se produit comme une conséquence directe de la réforme des TIO et sur la base de détermination économiquement équivalente à l'ancienne, cela ne donnera pas lieu à la comptabilisation immédiate d'un gain ou d'une perte. Pour la comptabilité de couverture, la mesure de simplification permet le maintien des relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme. Toutefois, il pourrait être nécessaire de comptabiliser des inefficacités supplémentaires.

La Société a des instruments financiers exposés au taux LIBOR dollar américain à 1 mois, qui devrait expirer en juin 2023. Au 30 septembre 2022, les seuls instruments qui viennent à échéance après juin 2023 directement touchés par la réforme des TIO sont la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), expirant en décembre 2023.

La Société gère à l'heure actuelle le processus de transition des contrats touchés existants vers un taux de référence alternatif.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2022 pour la Société.

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend des coûts marginaux d'exécution du contrat et de l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2023 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications de normes clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est établi en fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, ce qui a une incidence seulement sur la présentation des passifs dans le bilan consolidé. Le classement n'est pas affecté par la probabilité que la Société exerce son droit de différer le règlement d'un passif.

Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'IFRS énoncé de pratique 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'IFRS énoncé de pratique 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que des informations sur ses principales méthodes comptables.

Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements d'estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

Informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses contractuelles (modifications d'IAS 1)

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications de normes d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le but d'améliorer les informations fournies par les sociétés sur la dette à long terme assortie de clauses contractuelles. Les modifications de normes d'IAS 1 précisent que les clauses contractuelles devant être respectées après la date de clôture ne modifient pas le classement de la dette comme courante ou non courante à la date de clôture. Ces modifications de normes exigent plutôt d'une société qu'elle communique des informations sur ces clauses contractuelles dans les notes des états financiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Clients (note 31)	1 106 187	938 417
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	163 608	187 347
Autres	93 750	105 688
	1 363 545	1 231 452

¹ Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux, surtout au Canada, aux États-Unis et en France.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Trésorerie (note 31)	504 726	456 525
Obligations non courantes (note 31)	94 113	136 629
	598 839	593 154

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Ajouts	5 202	24 040	9 344	117 196	155 782
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	—	4 776	984	2 404	8 164
Cessions/mises hors service	(4 116)	(6 997)	(6 466)	(88 261)	(105 840)
Écart de conversion	(2 622)	(3 671)	(2 396)	(25 506)	(34 195)
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Amortissement (note 24)	2 888	24 127	11 815	94 821	133 651
Dépréciation (note 24)	—	858	—	—	858
Cessions/mises hors service	(893)	(6 958)	(6 424)	(88 261)	(102 536)
Écart de conversion	(489)	(3 392)	(1 782)	(19 915)	(25 578)
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	53 904	92 325	50 781	172 598	369 608

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2020	79 281	241 542	165 219	661 891	1 147 933
Ajouts	2 000	26 349	10 956	96 418	135 723
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	—	1 200	208	414	1 822
Cessions/mises hors service	—	(15 284)	(20 238)	(142 724)	(178 246)
Écart de conversion	(2 374)	(8 983)	(5 528)	(23 107)	(39 992)
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2020	20 124	150 572	108 060	496 231	774 987
Amortissement (note 24)	2 590	25 512	13 547	102 774	144 423
Dépréciation (note 24)	—	612	50	451	1 113
Cessions/mises hors service	—	(15 284)	(20 238)	(142 724)	(178 246)
Écart de conversion	(753)	(5 400)	(3 726)	(17 250)	(27 129)
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	56 946	88 812	52 924	153 410	352 092

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Ajouts	90 830	25 554	3 683	120 067
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	21 622	492	—	22 114
Changements des estimations et modifications des contrats de location	(7 946)	—	—	(7 946)
Cessions/mises hors service	(88 546)	(11 704)	—	(100 250)
Écart de conversion	(47 382)	(8 532)	(2 087)	(58 001)
Au 30 septembre 2022	1 049 445	180 164	40 689	1 270 298
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Amortissement (note 24)	103 489	33 260	4 546	141 295
Dépréciation (note 24)	3 858	—	—	3 858
Cessions/mises hors service	(74 973)	(7 749)	—	(82 722)
Écart de conversion	(28 925)	(4 563)	(1 873)	(35 361)
Au 30 septembre 2022	610 007	88 923	36 247	735 177
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	439 438	91 241	4 442	535 121

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Au 30 septembre 2020	1 124 258	233 976	40 965	1 399 199
Ajouts	60 318	21 955	828	83 101
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	4 982	—	—	4 982
Changements des estimations et modifications des contrats de location	33 774	—	—	33 774
Cessions/mises hors service	(99 373)	(73 190)	(2 183)	(174 746)
Écart de conversion	(43 092)	(8 387)	(517)	(51 996)
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Amortissement cumulé				
Au 30 septembre 2020	605 155	97 573	29 606	732 334
Amortissement (note 24)	111 899	41 766	6 575	160 240
Dépréciation (note 24)	1 467	—	—	1 467
Cessions/mises hors service	(87 557)	(67 464)	(2 183)	(157 204)
Écart de conversion	(24 406)	(3 900)	(424)	(28 730)
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	474 309	106 379	5 519	586 207

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2022			Au 30 septembre 2021		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	481 836	225 468	256 368	487 106	262 311	224 795
Incitatifs	50 331	45 087	5 244	52 200	46 433	5 767
	532 167	270 555	261 612	539 306	308 744	230 562

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2021	79 210	98 891	78 641	624 850	167 374	1 154 620	2 203 586
Ajouts	1 385	10 111	1 160	103 309	22 015	—	137 980
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26a)	3 176	—	1 630	—	303	105 538	110 647
Cessions/mises hors service	(6 399)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	(23 020)	—	(63 005)
Écart de conversion	(1 410)	(1 869)	(844)	34 794	(3 694)	(28 765)	(1 788)
Au 30 septembre 2022	75 962	104 486	78 580	734 021	162 978	1 231 393	2 387 420
Amortissement et dépréciation cumulés							
Au 30 septembre 2021	72 303	53 834	72 731	365 597	124 201	1 008 127	1 696 793
Amortissement (note 24)	4 948	14 711	3 201	48 211	21 655	47 214	139 940
Dépréciation (note 24)	—	519	—	2 840	—	—	3 359
Cessions/mises hors service	(6 399)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	(23 020)	—	(63 005)
Écart de conversion	(1 230)	(1 094)	(831)	20 582	(2 819)	(20 234)	(5 626)
Au 30 septembre 2022	69 622	65 323	73 094	408 298	120 017	1 035 107	1 771 461
Valeur comptable nette au 30 septembre 2022	6 340	39 163	5 486	325 723	42 961	196 286	615 959
Coût							
Au 30 septembre 2020	96 900	131 298	76 278	571 015	190 372	1 187 862	2 253 725
Ajouts	107	7 712	—	85 572	21 086	—	114 477
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 26b)	—	—	8 081	—	—	14 026	22 107
Cessions/mises hors service	(16 427)	(39 284)	(3 242)	(9 041)	(39 656)	—	(107 650)
Écart de conversion	(1 370)	(835)	(2 476)	(22 696)	(4 428)	(47 268)	(79 073)
Au 30 septembre 2021	79 210	98 891	78 641	624 850	167 374	1 154 620	2 203 586
Amortissement et dépréciation cumulés							
Au 30 septembre 2020	84 431	79 745	75 170	338 122	142 456	1 012 339	1 732 263
Amortissement (note 24)	5 464	13 882	3 043	44 439	24 963	38 070	129 861
Dépréciation (note 24)	—	—	—	4 121	—	—	4 121
Cessions/mises hors service	(16 427)	(39 284)	(3 242)	(9 041)	(39 656)	—	(107 650)
Écart de conversion	(1 165)	(509)	(2 240)	(12 044)	(3 562)	(42 282)	(61 802)
Au 30 septembre 2021	72 303	53 834	72 731	365 597	124 201	1 008 127	1 696 793
Valeur comptable nette au 30 septembre 2021	6 907	45 057	5 910	259 253	43 173	146 493	506 793

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants payés d'avance	28 720	32 019
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	18 877	21 250
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	47 071	106 228
Dépôts	22 595	15 641
Frais de financement différés	2 827	2 533
Autres	19 576	13 841
	139 666	191 512

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 31)	71 863	81 633
Placements non courants (note 31)	16 826	19 354
Montants à recevoir à long terme	10 590	18 093
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	237 877	33 578
	337 156	152 658

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill

Le 1^{er} avril 2022, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a donné lieu à une réorganisation et à la création de deux nouveaux secteurs opérationnels, soit Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège) et Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque), lesquels étaient collectivement appelés Scandinavie et Centre et Est de l'Europe à l'exercice précédent, ainsi que, accessoirement, au transfert de nos activités en Belgique du secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe vers le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, l'Espagne et le Portugal); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Scandinavie et Centre de l'Europe; Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe; et Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels et pour que ces UGT correspondent aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative. Il n'y a eu aucun événement déclencheur nécessitant un test de dépréciation anticipé avant le reclassement.

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion révisée de l'exercice 2022 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	1 022 350	1 169 772	1 142 148	947 782	1 140 573	895 921	619 990	931 361	269 804	8 139 701
Acquisitions d'entreprises (note 26)	516 204	9 970	—	73 375	—	31 299	—	—	—	630 848
Réaffectation du goodwill	(3 236)	—	—	—	367 907	—	—	(364 671)	—	—
Écart de conversion	(95 299)	98 434	—	87 110	(163 134)	(92 260)	(52 362)	(65 383)	(6 199)	(289 093)
Au 30 septembre 2022	1 440 019	1 278 176	1 142 148	1 108 267	1 345 346	834 960	567 628	501 307	263 605	8 481 456

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2022	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
CMPC avant impôt	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	10,0	10,6	10,7	9,2	10,5	10,6	10,7	10,7	19,2
	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0

2021	Ouest et Sud de l'Europe	E.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique
CMPC avant impôt	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	10,0	8,5	9,1	8,1	9,3	8,8	9,5	9,4	18,5
	1,6	2,0	2,0	2,0	1,8	1,9	1,7	1,8	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie ou 2,0 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Restructuration ¹	Passifs relatifs au démantèlement ²	Autres ³	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	19 648	24 852	45 625	90 125
Provisions additionnelles	10 948	1 374	13 875	26 197
Acquisitions d'entreprises	—	1 935	4 308	6 243
Montants utilisés	(19 140)	(1 222)	(27 096)	(47 458)
Renversement de montants non utilisés	—	(2 201)	(18 008)	(20 209)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	168	—	168
Écart de conversion	(812)	(1 976)	(1 693)	(4 481)
Au 30 septembre 2022	10 644	22 930	17 011	50 585
Tranche courante	10 561	6 256	16 286	33 103
Tranche non courante	83	16 674	725	17 482

¹ Les provisions pour restructuration comprennent les coûts d'intégration liés aux cessations d'emploi.

² Au 30 septembre 2022, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 23 641 000 \$ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,62 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et 11 ans au 30 septembre 2022. Le renversement des montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

³ Au 30 septembre 2022, la catégorie autres comprenait des litiges et réclamations, des provisions pour contrats générateurs de revenus et contrats avec des fournisseurs déficitaires.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Billet de premier rang non garanti en devise américaine de 2011 de 319 663 \$ (250 000 \$ US) ¹	—	318 009
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2014 remboursables en septembre par tranches de 412 680 \$ (300 000 \$ US) en 2024 et de 137 560 \$ (100 000 \$ US) en deux remboursements annuels de 50 000 \$ US en 2023 et en 2024 ²	550 177	570 298
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2021 remboursables de 825 360 \$ (600 000 \$ US) en septembre 2026 et de 550 240 \$ (400 000 \$ US) en septembre 2031 ³	1 361 974	1 253 226
Billets de premier rang non garantis en dollars canadiens de 2021 remboursables de 600 000 \$ en septembre 2028 ⁴	595 900	595 331
Facilité d'emprunt à terme non garantie ⁵	687 705	633 623
Autre dette à long terme	71 278	31 169
	3 267 034	3 401 656
Tranche courante	93 447	392 727
	3 173 587	3 008 929

¹ En décembre 2021, la Société a remboursé la dernière tranche du billet de premier rang non garanti en devise américaine de 250 000 000 \$ US émis en 2011 (billet de premier rang en devise américaine de 2011), pour un montant total de 319 663 000 \$ et réglé les swaps de taux d'intérêt connexes (note 31).

² Au 30 septembre 2022, un montant de 550 240 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Le placement privé comprend deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 1,8 an et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,98 % (3,95 % en 2021) (billets de premier rang en devise américaine de 2014). En septembre 2022, la Société a effectué le cinquième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 64 880 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 31). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ Au 30 septembre 2022, un montant de 1 375 600 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en devise américaine de 2021 comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 6 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,79 %. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a conclu une offre d'échange de tous ses billets de premier rang non garantis en devise américaine émis en septembre 2021 et en circulation, pour un montant en capital global de 1 000 000 000 \$ US pour un nombre équivalent de billets inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (billets de premier rang en devise américaine de 2021).

⁴ Au 30 septembre 2022, un montant de 600 000 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

⁵ Au 30 septembre 2022, un montant de 687 800 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Cette facilité porte intérêt au taux LIBOR dollar américain à 1 mois majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. La facilité d'emprunt à terme non garantie vient à échéance en décembre 2023 à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,00 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en octobre 2026. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 4 270 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 1^{er} novembre 2022, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'au 1^{er} novembre 2027 et peut être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2022, la Société respectait ces clauses restrictives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Revenus différés	90 371	59 349
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	81 452	91 943
Autres ¹	20 285	51 370
	192 108	202 662

¹ Au 30 septembre 2021, la catégorie autres se composait principalement de 33 686 000 \$ en lien avec le report de la partie revenant à l'employeur des paiements de sécurité sociale aux termes de la loi du gouvernement américain intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (CARES Act). Le montant lié au CARES Act était nul au 30 septembre 2022.

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	506 608	475 833
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	1 705	19 021
Total de la charge d'impôt exigible	508 313	494 854
Recouvrement d'impôt différé		
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	359	(6 165)
Recouvrement d'impôt différé afférent aux changements des taux d'imposition	—	(460)
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre du recouvrement d'impôt différé des exercices antérieurs	(7 855)	(19 309)
Total du recouvrement d'impôt différé	(7 496)	(25 934)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	500 817	468 920

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,0)	(1,0)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,4)	0,2
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	—	(0,4)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	—	(0,2)
Charge d'impôt minimale	0,4	0,4
Taux d'imposition effectif	25,5	25,5

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2021	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	51 156	6 986	(20 232)	—	—	2 304	40 214
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	43 181	1 489	9 450	—	—	(2 157)	51 963
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	40 108	141	17 724	—	(7 194)	357	51 136
Obligations au titre des prestations de retraite	17 561	2 425	(2 082)	1 011	—	602	19 517
Obligations locatives	179 318	1 577	252	—	—	(10 075)	171 072
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(121 309)	(27 347)	5 912	—	—	(8 310)	(151 054)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(134 808)	(1 405)	(6 179)	—	—	9 635	(132 757)
Travaux en cours	(22 190)	—	9 018	—	—	344	(12 828)
Goodwill	(70 845)	—	(5 619)	—	—	(5 153)	(81 617)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(19 673)	—	(376)	—	—	—	(20 049)
Couvertures de flux de trésorerie	(5 626)	—	4 333	(9 146)	—	41	(10 398)
Autres	7 447	180	(4 705)	(223)	—	491	3 190
Impôt différé, montant net	(35 680)	(15 954)	7 496	(8 358)	(7 194)	(11 921)	(71 611)

	Au 30 septembre 2020	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	64 208	(2 427)	(7 553)	(1)	—	(3 071)	51 156
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	46 228	4 654	(6 284)	—	—	(1 417)	43 181
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	27 420	—	7 811	—	6 137	(1 260)	40 108
Obligations au titre des prestations de retraite	23 166	—	2 573	(5 919)	—	(2 259)	17 561
Obligations locatives	222 997	—	(36 103)	—	—	(7 576)	179 318
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(136 460)	(3 905)	14 280	—	—	4 776	(121 309)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(171 835)	—	31 255	—	—	5 772	(134 808)
Travaux en cours	(34 277)	—	11 139	—	—	948	(22 190)
Goodwill	(64 209)	—	(10 493)	—	—	3 857	(70 845)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(22 724)	—	3 051	—	—	—	(19 673)
Couvertures de flux de trésorerie	(475)	—	675	(6 157)	—	331	(5 626)
Autres	1 104	—	15 583	(8 542)	—	(698)	7 447
Impôt différé, montant net	(44 857)	(1 678)	25 934	(20 619)	6 137	(597)	(35 680)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	85 795	96 358
Passifs d'impôt différé	(157 406)	(132 038)
	(71 611)	(35 680)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2022, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 258 244 000 \$ (225 002 000 \$ au 30 septembre 2021), dont une tranche de 110 918 000 \$ (82 548 000 \$ au 30 septembre 2021) vient à échéance à diverses dates entre 2029 et 2042 et une autre de 147 326 000 \$ (142 454 000 \$ au 30 septembre 2021) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2022, un actif d'impôt différé de 46 893 000 \$ (38 371 000 \$ au 30 septembre 2021) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 179 329 000 \$ (162 693 000 \$ au 30 septembre 2021) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2022, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 12 450 000 \$ (25 325 000 \$ au 30 septembre 2021) échéant à diverses dates entre 2029 et 2032 et d'un montant de 66 466 000 \$ (36 984 000 \$ au 30 septembre 2021) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2022, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 421 218 000 \$ (469 097 000 \$ au 30 septembre 2021) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2022, un actif d'impôt différé de 5 070 000 \$ (4 810 000 \$ au 30 septembre 2021) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 20 295 000 \$ (20 534 000 \$ au 30 septembre 2021) de ces pertes. Au 30 septembre 2022, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 400 923 000 \$ (448 563 000 \$ au 30 septembre 2021).

Au 30 septembre 2022, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 907 577 702 \$ (1 420 634 000 \$ au 30 septembre 2021). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 7 100 148 000 \$ (6 290 351 000 \$ au 30 septembre 2021) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 45 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2021 et les résultats ont été finalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, avec les recommandations suivantes :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un excédent de 34 707 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2022, la Société a versé un montant de 693 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 85 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2022, la Société a versé un montant de 314 000 \$ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 17 819 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(525 262)	(77 477)	(61 420)	(60 368)	(724 527)
Juste valeur des actifs des régimes	571 909	—	11 028	33 616	616 553
	46 647	(77 477)	(50 392)	(26 752)	(107 974)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite	46 647	—	—	424	47 071
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(77 477)	(50 392)	(27 176)	(155 045)
	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(881 008)	(77 006)	(94 381)	(82 159)	(1 134 554)
Juste valeur des actifs des régimes	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294
	105 351	(76 345)	(82 147)	(45 119)	(98 260)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	105 351	(76 345)	(61 324)	(44 692)	(77 010)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Actifs au titre des prestations de retraite	105 351	—	—	877	106 228
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(76 345)	(82 147)	(45 996)	(204 488)
	105 351	(76 345)	(61 324)	(44 692)	(77 010)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	5 673	531	5 735	13 053
Charge d'intérêts	16 877	740	768	2 748	21 133
Regroupements d'entreprises (note 26a)	—	10 192	—	—	10 192
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(285 653)	(20 586)	(25 735)	(10 104)	(342 078)
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	7 882	921	—	(520)	8 283
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	4 081	12 112	2 214	3 848	22 255
Cotisations des participants au régime	80	—	—	—	80
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Écart de conversion ¹	(76 109)	(6 641)	(7 244)	(4 217)	(94 211)
Autres	—	—	—	(11 994)	(11 994)
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	60 368	724 527
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 477	—	18 829	96 306
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	525 262	—	61 420	41 539	628 221
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	60 368	724 527

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2020	891 628	84 442	104 090	83 584	1 163 744
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	6 004	665	8 095	15 878
Charge d'intérêts	13 490	529	642	2 867	17 528
Coût des services passés	346	—	—	—	346
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	21 722	(2 922)	(1 201)	(1 125)	16 474
(Gains actuariels) pertes actuarielles lié(e)s à l'expérience ¹	(9 994)	(3 498)	521	(559)	(13 530)
Cotisations des participants au régime	92	—	—	—	92
Prestations payées dans le cadre du régime	(29 936)	—	(1 053)	(3 521)	(34 510)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 492)	(2 954)	(2 242)	(7 688)
Écart de conversion ¹	(7 454)	(5 057)	(6 329)	(4 940)	(23 780)
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 006	—	40 491	117 497
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	881 008	—	94 381	41 668	1 017 057
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	82 159	1 134 554

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	18 901	—	274	1 907	21 082
Cotisations patronales	1 007	1 318	2 638	4 449	9 412
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	(324 003)	—	(214)	(1 836)	(326 053)
Cotisations des participants au régime	80	—	—	393	473
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 568)	—	—	(7)	(1 575)
Écart de conversion ¹	(84 849)	(39)	(2 737)	(1 088)	(88 713)
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	33 998	635 430
Actifs des régimes	571 909	—	11 028	33 616	616 553
Droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	33 998	635 430

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2020	977 137	692	35 271	35 357	1 048 457
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	14 795	5	216	1 507	16 523
Cotisations patronales	1 640	2 492	3 462	7 649	15 243
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	32 252	7	384	1 836	34 479
Cotisations des participants au régime	92	—	—	393	485
Prestations payées dans le cadre du régime	(29 936)	—	(1 053)	(3 521)	(34 510)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 492)	(2 954)	(2 242)	(7 688)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 400)	—	—	(8)	(1 408)
Écart de conversion ¹	(8 221)	(43)	(2 269)	(3 504)	(14 037)
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544
Actifs des régimes	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294
Droit au remboursement	—	—	20 823	427	21 250
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	37 467	1 057 544

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	196 611	—	—	—	196 611
Obligations cotées	102 658	—	—	—	102 658
Trésorerie	143 312	—	—	65	143 377
Autres ¹	129 328	—	11 028	33 551	173 907
	571 909	—	11 028	33 616	616 553

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	426 066	—	—	—	426 066
Obligations cotées	109 787	—	—	—	109 787
Trésorerie	36 974	—	—	64	37 038
Autres ¹	413 532	661	12 234	36 976	463 403
	986 359	661	12 234	37 040	1 036 294

¹ Se composent principalement de fonds de placement cotés et de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 053	15 878
Coût des services passés	—	346
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	51	1 005
Frais d'administration	1 575	1 408
	14 679	18 637

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 053 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 1 626 000 \$ (note 25) (respectivement 16 224 000 \$ et 2 413 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,95	3,75	4,07	6,02
Augmentations salariales futures	0,35	3,77	2,50	2,51
Augmentations des prestations de retraite futures	3,30	—	2,10	0,60
Taux d'inflation	3,60	2,20	2,00	4,06

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	2,03	0,90	0,88	4,22
Augmentations salariales futures	0,35	3,75	2,50	2,36
Augmentations des prestations de retraite futures	3,38	—	1,80	0,10
Taux d'inflation	3,45	1,50	2,00	3,75

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,3	26,0

Au 30 septembre 2021	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,4	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2020 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G et 3) en France, selon l'INSEE TVTD 2016-2018.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(19 249)	(2 294)	(1 512)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	20 234	2 500	1 578
Augmentation salariale de 0,25 %	193	2 584	20
Diminution salariale de 0,25 %	(188)	(2 388)	(19)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	13 324	—	774
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(12 614)	—	(747)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	21 301	2 584	774
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(16 005)	(2 388)	(747)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 957	281	1 511
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 093)	(320)	(1 360)

Au 30 septembre 2021	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(36 571)	(2 716)	(2 986)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	38 221	2 851	3 144
Augmentation salariale de 0,25 %	480	2 870	35
Diminution salariale de 0,25 %	(471)	(2 746)	(34)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	25 254	—	1 440
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(24 480)	—	(1 381)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	36 172	2 870	1 440
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(34 478)	(2 746)	(1 381)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	27 907	555	3 131
Diminution de un an de l'espérance de vie	(27 556)	(585)	(2 761)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	(en années)	
Royaume-Uni	17	18
France	13	15
Allemagne	11	13
Autres	8	9

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 7 257 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 329 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 6 928 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 226 079 000 \$ en 2022 (224 010 000 \$ en 2021).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,48 % et ses adhérents représentent 0,47 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2022, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 189 % (169 % en 2021). La charge au titre du régime s'est élevée à 29 539 000 \$ en 2022 (31 807 000 \$ en 2021). La Société s'attend à cotiser 20 131 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2022, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 81 452 000 \$ (91 943 000 \$ au 30 septembre 2021) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 71 863 000 \$ (81 633 000 \$ au 30 septembre 2021) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 71 863 000 \$ au 30 septembre 2022 (81 245 000 \$ au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 45 419 \$ (43 208 \$ au 30 septembre 2021)	291 532	611 230
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 43 936 \$ (41 611 \$ au 30 septembre 2021)	(271 690)	(267 149)
Gains différés sur la couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 4 664 \$ (2 369 \$ au 30 septembre 2021)	28 274	6 569
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 10 398 \$ (1 252 \$ au 30 septembre 2021)	30 274	5 029
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 367 \$ (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulés de 592 \$ au 30 septembre 2021)	(4 072)	2 191
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 095 \$ (11 084 \$ au 30 septembre 2021)	(34 572)	(26 290)
	39 746	331 580

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 4 151 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 998 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie de 412 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 623 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, une tranche de 10 746 000 \$ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 3 876 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (10 317 000 \$ et 3 719 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2022 et 2021, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droit de vote multiples			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2020	230 690 875	1 721 491	28 945 706	40 382	259 636 581	1 761 873
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	7 150	—	—	—	7 150
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	1 290 919	73 827	—	—	1 290 919	73 827
Rachetées et annulées ³	(15 310 465)	(177 560)	—	—	(15 310 465)	(177 560)
Rachetées et non annulées ³	—	(1 181)	—	—	—	(1 181)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(31 404)	—	—	—	(31 404)
Conversion d'actions ⁵	2 500 000	3 488	(2 500 000)	(3 488)	—	—
Au 30 septembre 2021	219 171 329	1 595 811	26 445 706	36 894	245 617 035	1 632 705
Libération d'actions détenues en fiducie ¹	—	15 821	—	—	—	15 821
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	941 059	50 236	—	—	941 059	50 236
Rachetées et annulées ³	(8 809 839)	(134 409)	—	—	(8 809 839)	(134 409)
Rachetées et non annulées ³	—	(881)	—	—	—	(881)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(70 303)	—	—	—	(70 303)
Au 30 septembre 2022	211 302 549	1 456 275	26 445 706	36 894	237 748 255	1 493 169

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, 235 441 actions détenues en fiducie ont été libérées (119 108 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), dont la valeur comptabilisée de 15 821 000 \$ (7 150 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2022, 1 841 709 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (1 433 521 au 30 septembre 2021).

² La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 8 549 000 \$ (12 773 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

³ Le 1^{er} février 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 18 781 981 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2022 jusqu'au 5 février 2023 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou choisit de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 4 907 073 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre de deux transactions distinctes réalisées le 1^{er} mars 2022 et le 1^{er} août 2022, pour une contrepartie en trésorerie globale de 500 000 000 \$ (4 204 865 \$ et 400 000 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 395 026 000 \$ (310 048 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les rachats ont été effectués aux termes de deux dispenses émises par l'Autorité des marchés financiers et ils sont pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 866 171 actions subalternes classe A avec droit de vote (11 255 600 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 408 656 000 \$ (1 119 226 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 378 340 000 \$ (1 030 437 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), a été imputé aux bénéfices non distribués. Des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 113 405 actions d'une valeur comptable de 881 000 \$ et d'une valeur d'achat de 11 670 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2022.

Au 30 septembre 2021, 150 000 des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie de 16 402 000 \$ et d'une valeur comptable de 1 181 000 \$, étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 643 629 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (309 606 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021), pour une contrepartie en trésorerie de 70 303 000 \$ (31 404 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021).

⁵ Le 1^{er} mars 2021, le cofondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 2 500 000 actions classe B à droits de vote multiples en 2 500 000 actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2020	1 231 470
Attribuées ¹	669 252
Exercées (note 19)	(119 108)
Éteintes	(365 411)
En cours au 30 septembre 2021	1 416 203
Attribuées ¹	805 699
Exercées (note 19)	(237 294)
Éteintes	(175 017)
En cours au 30 septembre 2022	1 809 591

¹ Les UAR attribuées en 2022 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 109,07 \$ par unité (94,00 \$ par unité en 2021).

b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2022, un total de 15 327 686 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
En cours au début de l'exercice	8 012 077	\$ 64,49	8 934 097	\$ 61,33
Attribuées	11 940	110,10	995 160	97,86
Exercées (note 19)	(941 059)	44,30	(1 290 919)	47,29
Éteintes	(188 130)	97,55	(622 940)	107,82
Échues	(11 983)	104,36	(3 321)	108,44
En cours à la fin de l'exercice	6 882 845	66,36	8 012 077	64,49
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 837 921	61,02	5 781 579	54,76

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2022 s'établissait à 107,09 \$ (104,75 \$ en 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Options sur actions

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2022 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
23,65 à 38,79	982 507	1,06	33,01	982 507	33,01
39,47 à 50,94	970 493	2,71	45,46	970 493	45,46
52,63 à 63,72	2 532 301	4,45	63,04	2 532 301	63,04
67,04 à 87,65	1 311 981	5,92	84,05	1 005 535	83,60
97,84 à 115,01	1 085 563	7,91	101,61	347 085	103,69
	6 882 845	4,54	66,36	5 837 921	61,02

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	20,94	16,76
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	21,27	20,76
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,28	0,40
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	110,10	97,86
Cours de l'action (\$)	110,10	97,86

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2022, il y avait 119 090 UAD en cours (101 578 UAD au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
UAR	42 148	32 484
Options sur actions	6 848	13 108
Régime d'achat d'actions	136 275	128 662
UAD	1 455	2 876
	186 726	177 130

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022		2021	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice par action
	\$		\$	\$
De base	1 466 142	239 262 004	6,13	5,50
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		3 605 441		
Dilué	1 466 142	242 867 445	6,04	5,41

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les 8 839 439 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 1 841 709 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 15 460 465 et 1 433 521 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution exclut 307 272 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 (1 276 809 pour l'exercice clos le 30 septembre 2021) puisqu'elles étaient antidilutives.

22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2022 se chiffre à 919 664 000 \$ (939 499 000 \$ au 30 septembre 2021) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 1,9 année (1,8 année au 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	7 798 407	7 317 113
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 459 295	1 262 659
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	790 447	830 199
Coûts immobiliers	214 430	216 506
Amortissement et dépréciation (note 24)	468 334	505 562
Autres charges d'exploitation	45 651	46 125
	10 776 564	10 178 164

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 155 856 000 \$ en 2022 (167 198 000 \$ en 2021).

24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	133 651	144 423
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	141 295	160 240
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 495	956
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	48 594	61 369
Dépréciation des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	—	4 592
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	139 940	129 861
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	3 359	4 121
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	468 334	505 562
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 201	2 611
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	829	875
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction (augmentation) des revenus)	37	(102)
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	858	1 113
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	2 363	511
	474 622	510 570

25. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	57 752	67 467
Intérêts sur les obligations locatives	27 426	33 255
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 17)	1 626	2 413
Autres charges financières	8 413	6 774
Charges financières	95 217	109 909
Revenus financiers	(3 194)	(3 111)
	92 023	106 798

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 1^{er} octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Array Holding Company, Inc. (Array) pour un prix d'achat de 60 337 000 \$. Établie aux États-Unis, Array est un fournisseur de services numériques qui optimise la performance de la mission du département de la Défense des États-Unis et d'autres organisations gouvernementales et est établie à Greenbelt, dans le Maryland.
- Le 28 octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Cognicase Management Consulting (CMC) pour un prix d'achat de 90 900 000 \$. Établie en Espagne, CMC est un fournisseur de services-conseils et de solutions en matière de technologie et de management, et est établie à Madrid.
- Le 28 février 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Unico Computer Systems Pty Ltd (Unico) pour un prix d'achat de 39 814 000 \$. Établie en Australie, Unico est une entreprise de conseil technologique et d'intégration de systèmes, et est établie à Melbourne.
- Le 25 mai 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Harwell Management (Harwell) pour un prix d'achat de 47 309 000 \$. Établie en France, Harwell est un cabinet de conseil en management spécialisé dans les services financiers, et est établi à Paris.
- Le 31 mai 2022, la Société a acquis le contrôle d'Umanis SA (Umanis) par le biais de l'acquisition de 72,4 % de ses actions en circulation (excluant les actions auto-détenues) pour un prix d'achat de 303 896 000 \$ et a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique d'achat obligatoire pour acheter la totalité des actions en circulation restantes.

Au 19 juillet 2022, la Société avait acquis une participation totale de plus de 90,0 % des actions ordinaires en circulation (excluant les actions auto-détenues) et lancé une procédure de retrait obligatoire par le biais de laquelle les actions restantes ont été acquises le 29 juillet 2022 pour une contrepartie en trésorerie totale de 116 362 000 \$. Établie en France, Umanis est une entreprise spécialisée dans les solutions de données, numériques et métiers, établie à Paris.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans leurs régions respectives et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

	CMC	Umanis	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	46 900	106 102	18 267	171 269
Immobilisations corporelles (note 6)	1 556	5 179	1 429	8 164
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	3 353	12 855	5 906	22 114
Coûts liés à des contrats	979	—	—	979
Immobilisations incorporelles ¹ (note 9)	20 657	62 337	27 653	110 647
Autres actifs non courants	2 336	16 362	—	18 698
Goodwill ² (note 12)	93 638	391 026	146 184	630 848
Passifs courants	(41 055)	(96 141)	(26 904)	(164 100)
Dette à long terme	(37 937)	(77 973)	(46 730)	(162 640)
Obligations locatives	(3 920)	(12 919)	(6 342)	(23 181)
Passifs d'impôt différé	(2 706)	(12 688)	(560)	(15 954)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	—	(9 743)	(449)	(10 192)
	83 801	384 397	118 454	586 652
Trésorerie acquise	7 099	35 861	29 006	71 966
Actifs nets acquis	90 900	420 258	147 460	658 618
Contrepartie payée	79 291	420 258	139 643	639 192
Contrepartie à payer	11 609	—	7 817	19 426

¹ Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients.

² Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Array et de CMC.

La juste valeur de tous les actifs acquis et passifs pris en charge d'Unico, de Harwell et d'Umanis est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements disponibles et jugés nécessaires à cette fin.

Les chiffres pro forma ci-dessous sont estimés à partir de la performance financière passée des entreprises acquises avant les regroupements d'entreprises et ne tiennent pas compte des synergies financières possibles et des ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, sur une base pro forma, les acquisitions susmentionnées auraient contribué environ 600 000 000 \$ en revenus et 43 000 000 \$ en bénéfices, avant l'impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} octobre 2021.

Depuis leur date d'acquisition respective, sur une base pro forma, les acquisitions d'Umanis et de CMC ont généré des revenus d'environ 113 000 000 \$ et 112 000 000 \$, respectivement, et ont contribué approximativement 9 000 000 \$ et 5 000 000 \$, respectivement, en bénéfices, avant l'impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

b) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 31 décembre 2020, la Société a acquis les actifs de la division des services professionnels de Harris, Mackessy & Brennan, Inc. (HMB) pour un prix d'achat de 30 340 000 \$. Établie aux États-Unis, cette division se concentre sur la consultation et les services de technologie de pointe à l'intention d'une clientèle composée d'entreprises et d'organismes gouvernementaux et est établie à Columbus, en Ohio.
- Le 3 mai 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Sense Corp. pour un prix d'achat de 81 173 000 \$. Établie aux États-Unis, cette entreprise de services professionnels se concentre sur l'intégration des systèmes numériques et la consultation à l'intention d'une clientèle composée d'organismes gouvernementaux d'État et locaux et d'entreprises et est établie à Saint-Louis, au Missouri.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans la région et consolident le modèle de proximité client de CGI.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

	2021
	\$
Actifs courants	17 746
Immobilisations corporelles (note 6)	1 869
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	4 982
Immobilisations incorporelles (note 9)	22 107
Actifs d'impôt différé	749
Goodwill ¹	75 697
Passifs courants	(11 859)
Obligations locatives	(5 733)
	105 558
Trésorerie acquise	5 955
Actifs nets acquis	111 513
	104 148
Contrepartie payée	104 148
Contrepartie à payer	7 365

¹ Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2021, un montant de 75 697 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux. Un montant de 23 985 000 \$ du goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a payé 4 700 000 \$ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Investissements dans les filiales (suite)

c) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a passé en charges 27 654 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. Ce montant comprend des frais connexes aux acquisitions de 3 094 000 \$ et des coûts d'intégration de 24 560 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés aux cessations d'emploi de 10 948 000 \$ comptabilisés au titre de la provision pour restructuration (note 13) et d'autres coûts d'intégration de 13 612 000 \$, principalement liés à la location de locaux vacants .

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a passé en charges 7 371 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. Ce montant comprenait des frais connexes aux acquisitions de 293 000 \$ et des coûts d'intégration de 7 078 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composaient principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobaient des coûts liés aux cessations d'emploi de 1 008 000 \$ comptabilisés au titre de la provision pour restructuration et d'autres coûts d'intégration de 6 070 000 \$.

d) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021.

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Créances clients	(47 789)	(42 336)
Travaux en cours	(116 260)	(12 354)
Charges payées d'avance et autres actifs	(10 907)	(33 631)
Actifs financiers non courants	22 929	(10 241)
Fournisseurs et autres créditeurs	108 188	60 822
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	(43 429)	233 670
Revenus différés	43 656	62 307
Impôt sur les bénéfices	(2 626)	59 620
Provisions	(41 561)	(105 292)
Passifs non courants	(28 074)	1 535
Instruments financiers dérivés	(70)	(249)
Obligations au titre des prestations de retraite	5 050	1 013
	(110 893)	214 864

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	7 720	18 707
Provisions	262	805
	7 982	19 512
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 732)	(18 162)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	(101 180)	(104 467)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(1 127)	(1 350)
	(119 039)	(123 979)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022			2021		
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 401 656	17 187	776 940	3 587 095	32 234	876 370
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	—	—	—	1 885 262	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	(401 654)	—	(160 583)	(1 888 777)	—	(174 808)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(113 036)	—	—	—	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 31)	—	6 258	—	—	(6 992)	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	95 547	—	—	102 281
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 26)	162 640	—	23 181	—	—	5 733
Variations des taux de change	207 561	(169 660)	(25 153)	(172 984)	(8 055)	(30 721)
Autres	9 867	—	(731)	(8 940)	—	(1 915)
Solde à la fin de l'exercice	3 267 034	(146 215)	709 201	3 401 656	17 187	776 940

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts payés	115 408	131 646
Intérêts reçus	28 247	15 929
Impôt sur les bénéfices payé	435 558	382 833

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2022 et 2021.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique. La Société a retraité l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle (note 12).

Exercice clos le 30 septembre 2022											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 152 113	2 075 321	1 981 380	1 750 902	1 571 118	1 291 125	729 024	692 859	799 661	(176 302)	12 867 201
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	289 730	304 767	463 289	276 395	125 728	200 117	96 651	88 287	241 672	—	2 086 636
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26c)											(27 654)
Charges financières nettes (note 25)											(92 023)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											1 966 959

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'amortissement total de 470 572 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 62 922 000 \$, 70 417 000 \$, 57 528 000 \$, 54 073 000 \$, 91 435 000 \$, 40 765 000 \$, 33 219 000 \$, 34 323 000 \$ et 25 890 000 \$. L'amortissement des immobilisations incorporelles de 3 359 000 \$ comprend des dépréciations liées principalement à une solution d'affaires dans le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe pour 2 131 000 \$. Ces actifs ne devaient plus générer d'avantages économiques futurs.

Exercice clos le 30 septembre 2021											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 917 760	1 800 747	1 755 804	1 607 431	1 663 470	1 355 603	768 994	716 183	680 554	(139 753)	12 126 793
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	269 350	281 217	390 370	252 657	138 191	218 624	114 358	79 898	207 496	—	1 952 161
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 26c)											(7 371)
Charges financières nettes (note 25)											(106 798)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices											1 837 992

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, l'amortissement total de 508 071 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 60 186 000 \$, 71 037 000 \$, 65 038 000 \$, 49 636 000 \$, 102 474 000 \$, 57 888 000 \$, 39 275 000 \$, 35 298 000 \$ et 27 239 000 \$. L'amortissement comprend des dépréciations de 8 713 000 \$ au titre de solutions d'affaires et de coûts liés à des contrats qui sont principalement incluses dans le secteur Ouest et Sud de l'Europe pour 3 058 000 \$ au titre d'une solution d'affaires et le secteur Finlande, Pologne et pays baltes pour 3 490 000 \$ au titre de coûts liés à des contrats. Ces actifs ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Ouest et Sud de l'Europe		
France	1 846 832	1 721 622
Espagne	111 515	33 490
Portugal	105 225	105 776
Ailleurs	52 510	42 332
	2 116 082	1 903 220
É.-U.¹	3 987 025	3 510 193
Canada	2 143 211	1 892 246
Scandinavie et Centre de l'Europe		
Allemagne	811 458	786 426
Suède	697 941	782 581
Norvège	143 259	166 127
	1 652 658	1 735 134
R.-U. et Australie		
R.-U.	1 397 161	1 487 774
Australie	75 746	67 916
	1 472 907	1 555 690
Finlande, Pologne et pays baltes		
Finlande	727 853	754 412
Ailleurs	34 676	37 660
	762 529	792 072
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe		
Pays-Bas	494 227	479 597
Danemark	114 849	124 553
République tchèque	54 621	55 821
Ailleurs	64 632	73 493
	728 329	733 464
Asie-Pacifique		
Ailleurs	4 460	4 774
	4 460	4 774
	12 867 201	12 126 793

¹ Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 226 473 000 \$ et 1 760 552 000 \$ respectivement en 2022 (1 889 999 000 \$ et 1 620 194 000 \$ en 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
	\$	\$
É.-U.	556 075	488 262
Canada	374 757	388 408
France	217 261	120 360
R.-U.	112 924	132 897
Suède	100 088	140 409
Finlande	97 486	89 451
Allemagne	89 527	105 998
Inde	71 942	70 288
Pays-Bas	47 274	45 082
Reste du monde	114 966	94 499
	1 782 300	1 675 654

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	6 980 988	6 722 967
Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes	5 886 213	5 403 826
	12 867 201	12 126 793

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 705 173 000 \$ et 13,3 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 (1 550 345 000 \$ et 12,8 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2021).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a conclu une opération de conversion d'actions avec une partie liée, comme il est expliqué à la note 19. En conséquence, la Société et ses filiales qui sont des parties liées sont contrôlées par le fondateur et président exécutif du conseil.

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi OY	Finlande
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2022	2021
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	34 430	30 325
Paiements fondés sur des actions	23 819	19 727

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2022, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 250 049 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	146 662
De un an à trois ans	83 065
De trois ans à cinq ans	20 322
Plus de cinq ans	—

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci.

Au 30 septembre 2022, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2022, la Société avait engagé un montant total de 19 259 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 67 566 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2014, des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, de la facilité de crédit renouvelable non garantie, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2022, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 14), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2022		Au 30 septembre 2021	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	Niveau 2	550 177	539 752	888 307	936 084
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	1 361 974	1 127 739	1 253 226	1 255 055
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	595 900	503 227	595 331	585 506
Autre dette à long terme	Niveau 2	71 278	68 991	31 169	30 345
		2 579 329	2 239 709	2 768 033	2 806 990

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a conclu des contrats de swap de devises du dollar canadien à l'euro à taux fixe d'un montant nominal de 600 000 000 \$ à l'égard des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 arrivant à échéance en septembre 2028. Les swaps de devises ont été désignés comme instruments de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2022	Au 30 septembre 2021
		\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	966 458	1 699 206
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	504 726	456 525
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	71 863	81 633
		1 543 047	2 237 364
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	8 740	4 146
Contrats de change à terme		18 934	12 745
Swaps de taux d'intérêt		—	1 043
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)			
Swaps de devises	Niveau 2	222 246	24 347
Contrats de change à terme		15 631	9 231
		265 551	51 512
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	6 184	1 027
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	94 113	136 629
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	16 826	19 354
		117 123	157 010
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	—	5 762
Contrats de change à terme		5 710	735
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	1 685	39 918
Contrats de change à terme		4 795	1 866
		12 190	48 281

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société avait des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtenait un taux d'intérêt fixe et versait un taux d'intérêt variable sur son billet de premier rang en devise américaine de 2011. Ces swaps servaient à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette. En décembre 2021, la Société a remboursé la dernière tranche du billet de premier rang en devise américaine de 2011 et réglé les swaps de taux d'intérêt connexes (note 14). Le tableau suivant résume la juste valeur de ces swaps :

Swaps de taux d'intérêt	Montant nominal	Taux à recevoir	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2022	30 septembre 2021
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
Couvertures de juste valeur liées au billet de premier rang en devise américaine de 2011	250 000 \$ US	4,99 %	LIBOR à un mois + 3,26 %	décembre 2021	—	1 043

De plus, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des variations de taux d'intérêt et de taux de change sur la dette à long terme libellée en devises, comme il est décrit ci-après.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Au 30 septembre 2022, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 1 547 617 000 \$ et d'un montant nominal de 1 547 680 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2022	30 septembre 2021
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
759 400 \$	de 1,62 % à 3,81 %	521 337 €	de (0,14 %) à 2,51 %	de septembre 2023 à 2028	78 647	12 859
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	24 247	9 814
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 Skr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	12 625	5 820
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie						
500 000 \$ US	LIBOR à un mois + 1,00 %	443 381 €	de 1,13 % à 1,17 %	décembre 2023	104 330	(27 819)
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2014						
265 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	354 093 \$	de 3,45 % à 3,81 %	de septembre 2023 à 2024	9 452	(17 861)
Total					229 301	(17 187)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 6 258 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2022, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2022	30 septembre 2021
				Juste valeur	Juste valeur
				\$	\$
USD/INR	227 289 \$ US	80,99	83,17	(7 803)	4 002
CAD/INR	302 557 \$	62,40	64,41	7 865	882
EUR/INR	67 895 €	96,28	95,93	11 690	6 650
GBP/INR	61 686 £	106,91	105,62	12 753	2 390
SEK/INR	49 908 Skr	9,04	7,40	1 047	(10)
EUR/GBP				—	1 033
EUR/MAD	22 190 €	11,00	10,70	(201)	2 064
EUR/CZK	7 082 €	26,80	26,87	611	758
EUR/SEK	7 241 €	10,77	10,36	(148)	1 396
Autres	65 935 \$			(1 754)	210
Total				24 060	19 375

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2022				2021			
	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net	2 835	3 604	662	883	1 294	1 416	1 227	171
Diminution des autres éléments du résultat global	(183 986)	(179 780)	(31 700)	(8 577)	(83 334)	(187 587)	(25 622)	(8 287)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2022	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 016 407	1 016 407	1 016 407	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 130 726	1 130 726	1 130 726	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	550 177	591 467	90 680	500 787	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 361 974	1 537 370	24 623	49 246	862 639	600 862
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 900	675 600	12 600	25 200	25 200	612 600
Facilité d'emprunt à terme non garantie	687 705	721 807	27 053	694 754	—	—
Obligations locatives	709 201	808 445	182 815	295 017	166 848	163 765
Autre dette à long terme	71 278	80 324	25 843	11 919	42 557	5
Obligations liées aux fonds des clients	604 431	604 431	604 431	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	10 505					
Sorties de fonds		304 698	110 827	193 871	—	—
(Entrées de fonds)		(311 446)	(109 319)	(202 127)	—	—
Swaps de devises	1 685					
Sorties de fonds		168 213	74 902	93 311	—	—
(Entrées de fonds)		(167 586)	(74 762)	(92 824)	—	—
	6 739 989	7 160 456	3 116 826	1 569 154	1 097 244	1 377 232
Au 30 septembre 2021						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	891 374	891 374	891 374	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 084 014	1 084 014	1 084 014	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2011 et de 2014	888 307	955 768	410 738	545 030	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 253 226	1 439 360	22 690	45 380	805 940	565 350
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 331	688 269	12 669	25 200	25 200	625 200
Facilité d'emprunt à terme non garantie	633 623	649 498	7 043	642 455	—	—
Obligations locatives	776 940	877 498	192 750	318 993	180 593	185 162
Autre dette à long terme	31 169	32 071	13 133	18 337	595	6
Obligations liées aux fonds des clients	591 101	591 101	591 101	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	2 601					
Sorties de fonds		163 162	55 039	103 373	4 750	—
(Entrées de fonds)		(171 282)	(55 756)	(110 294)	(5 232)	—
Swaps de devises	45 680					
Sorties de fonds		1 128 791	91 667	1 037 124	—	—
(Entrées de fonds)		(1 088 240)	(85 776)	(1 002 464)	—	—
	6 793 366	7 241 384	3 230 686	1 623 134	1 011 846	1 375 718

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2022, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 1 588 307 000 \$ (2 312 741 000 \$ au 30 septembre 2021). La Société disposait également d'un montant de 1 495 730 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 493 372 000 \$ au 30 septembre 2021). Au 30 septembre 2022, les créances clients totalisaient 1 106 187 000 \$ (note 4) (938 417 000 \$ au 30 septembre 2021). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2022	2021
	\$	\$
En règle	950 928	818 520
En souffrance de 1 à 30 jours	81 000	47 702
En souffrance de 31 à 60 jours	25 694	21 582
En souffrance de 61 à 90 jours	12 142	7 402
En souffrance depuis plus de 90 jours	39 883	46 939
	1 109 647	942 145
Provision pour créances douteuses	(3 460)	(3 728)
	1 106 187	938 417

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2022 et 2021

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2022, le total du capital géré s'élevait à 12 238 427 000 \$ (12 884 415 000 \$ au 30 septembre 2021). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA ajusté

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA ajusté sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses facilités de crédit renouvelables non garanties. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté pour ses billets de premier rang en devise américaine de 2014 et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIAL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang en devise américaine de 2011, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.